

Vos questions / nos réponses

## Comment l'aider ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/11/2013 09:20

Bonjour,

J'ai déjà posé une question il y a quelques jours. Mon ami (il est un tout petit peu plus qu'un ami, c'est mon chéri), après une rechute à l'héro, souhaitait se sevrer tout seul en diminuant les prises. Comme je le craignais, ça n'a pas tenu : il a peur d'avoir mal, il avance puis recule. Je pense que ce n'est pas anormal mais j'aimerais tellement pouvoir l'aider. Ce qui me trouble c'est qu'il me dit une chose et 2 minutes après cela change. Par exemple, il reconnaît que cette merde est mauvaise et qu'il faut en sortir, il me dit qu'il va aller à l'hôpital et 2 minutes après me parle de diminuer ses prises... Il est mal physiquement et psychologiquement... Il me parle de suicide. Je me sens tellement désemparée.. Sachant que dans tout ça, il "m'oblige" à accepter l'inacceptable : il a de la drogue quand il vient chez moi, il en prend, il se saoule... Les moments que l'on passe ensemble sont pour moi compliqués car il passe 90% du temps à dormir... Je n'ai aucune prise... Je ne sais pas comment l'aider et je ne sais même pas si je n'ai la possibilité de le faire. Évidemment je vais vous appeler, mais cette démarche est également très compliquée à entreprendre. Je n'ai parlé de cette situation à aucun de mes proches....

Est-ce que je dois l'emmener "de force" à l'hôpital ? Le rejeter pour me protéger ? Quelle merde cette drogue franchement... :(

Merci de votre aide.

Cordialement,

Stéphanie

---

**Mise en ligne le 25/11/2013**

Bonjour,

Votre ami semble en questionnement par rapport à la façon dont il aimerait être aidé. Il a essayé seul mais n'y arrive pas. Vous pouvez l'encourager à prendre contact avec un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), dont nous vous donnons les coordonnées en fin de message. Toutefois, vous ne pouvez pas l'obliger à y aller, tout comme vous ne pouvez pas non plus l'emmener "de force" à l'hôpital. Ces démarches ne peuvent être faites que si l'on est d'accord pour recevoir l'aide proposée. Comme indiqué dans notre précédente réponse, vous pouvez continuer de parler de tout cela avec lui, réfléchir à ce dont il a besoin et aux aides possibles. Il se peut que votre ami hésite encore un certain temps, le temps qui lui sera nécessaire pour avancer à son rythme. Cela risque de vous sembler long, décourageant... De votre côté, n'hésitez pas non plus à solliciter toute personne à-même de vous soutenir dans la situation que vous

vivez. Il est en effet tout aussi important que vous vous protégiez si vous sentez que les choses sont trop difficiles à vivre pour vous. Les centres de soins reçoivent autant la personne qui consomme que les membres de l'entourage. Vous pourrez y trouver écoute, conseil et soutien.

Bien entendu, vous pouvez aussi nous appeler, et, même si cette démarche vous est difficile, nous vous encourageons à le faire. Un écoutant prendra le temps de voir ce qui se passe, afin d'envisager les possibilités qui s'offrent à vous et à votre ami.

Nous vous rappelons notre numéro : 0800 23 13 13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[Centre d'accueil et de soins La Boussole](#)**

26-28-30, rue de la Tour de Beurre  
**76000 ROUEN**

**Tél :** 02 35 89 91 84

**Site web :** [www.laboussole.asso.fr/](http://www.laboussole.asso.fr/)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h et de 14h à 17h

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h

**Substitution :** Du lundi au vendredi de 9h à 13h et Lundi de 16h à 18h

**Consultat° jeunes consommateurs :** La Consult': 02 35 70 66 60: 26, rue de la Tour de Beurre à Rouen Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h fermé le jeudi matin

[Voir la fiche détaillée](#)